



Alors que les élections se sont déroulées au niveau départemental, les nouvelles en provenance de la Chambre de conciliation et d'arbitrage du Comité national olympique et sportif du Cameroun (Cca/Cnosc) ne sont pas bonnes pour le processus électoral engagé. En saisissant le Tas, le perturbateur, Abdouraman Hamadou Baba vient encore de frapper fort.

Départ mouvementé, arrivée incertaine . C'est sans doute ce que nous réserve le processus électoral engagé depuis quelques mois à la Fédération camerounaise de football (Fécafoot). Et pourquoi ? A l'issue de la requête qu'il avait déposée au Tribunal arbitral du sport (Tas) pour exprimer l'illégitimité de l'équipe à Seidou Mbombo Njoya, cette instance juridictionnelle a déclaré l'exécutif actuel de la Fécafoot illégitime et donc ne saurait adopter un texte qui puisse faire foi et loi. Pour certains analystes, cette résolution va encore paralyser le processus électoral actuellement en cours. Un brin jubilatoire, Abdouraman Hamadou se croit investi d'une mission de salut public pour le football camerounais. Sur sa page Facebook, il martèle : « Albert Einstein disait que « La folie, c'est de faire toujours la même chose et de s'attendre à un résultat différent ». Concernant ce que d'aucuns désignent déjà par le faux processus électoral qui sera engagé demain au nom de la Fécafoot, les organisateurs et leurs protecteurs savent pertinemment que c'est un processus mort-né. Mais ils foncent tout de même avec pour seul objectif de gérer la Fécafoot le temps que mettra le tribunal pour se prononcer... Toujours dans le camp des contestataires du processus électoral de plus en plus en difficulté, Emmanuel Maboang Kessack.

La Chambre de conciliation et d'arbitrage du Comité national olympique et sportif du Cameroun, dans sa décision arbitrale du 7 septembre 2021, accorde à Emmanuel Maboang Kessack qui avait engagé une procédure en suspension des effets de la décision N°001 du 20 août 2021 de la Commission électorale de la Fédération Camerounaise de Football. Cette décision concernait notamment la composition du corps électoral. Selon Emmanuel Maboang Kessack, la Commission électorale a frauduleusement inscrit 42 clubs fictifs sur la liste électorale. La Chambre de conciliation et d'arbitrage est consciente que ces entraînements sportifs peuvent avoir des effets irréversibles sur la transparence du processus électoral et a jugé que le nettoyage de la liste électorale était absolument nécessaire. « Attendu que cette liste est contestée, car elle comprendrait des clubs irrégulièrement enregistrés et qui doivent donc composer l'électorat et influencer les processus électoraux ; Que le nettoyage de la liste électorale est absolument nécessaire avant la tenue des élections au sein des organes de la Fécafoot...Ordonne la suspension des effets du décret N°001 du 20 août 2021 portant publication de la liste des clubs du championnat départemental 2020- 2021 appelé participer au procès », a conclu le tribunal.

IRRÉGULARITÉS

Pourtant sur le terrain, le processus avance. Les élections au niveau départemental ont eu lieu le 24 septembre dernier. Fait majeur, Samuel Eto'o a été élu délégué départemental dans sa Sanaga Maritime natale. Tout comme Seidou Mbombo Njoya dans le Noun. Ce qui promet des joutes animées dans le carré final. Seulement, le candidat à la présidence de la Fécafoot a commencé à dénoncer des irrégularités dans le processus. D'où cette lettre qu'il adresse au ministre des Sports et de l'Education physique, Pr. Narcisse Mouelle Kombi. Dans cette correspondance, il informe le Minsep des « nombreux manquements relevés depuis la mise en route du processus électoral jusqu'à ce jour ». Selon l'ex-capitaine des Lions indomptables du Cameroun, il y aurait eu « une falsification aggravée de la liste des clubs des championnats départementaux appelés à prendre part aux élections au niveau départemental ». Mais aussi, note-t-il, des menaces proférées à certains présidents et promoteurs de clubs, du conflit d'intérêt du président par intérim de la Fécafoot, Seidou Mbombo Njoya et de plusieurs membres du Comité exécutif intérimaire de la Fécafoot qui sont à la fois juges et parties en étant que candidats à des postes d'élus à ces élections. « Et surtout du refus, par la Fécafoot, d'appliquer une sentence arbitrale rendue par la Chambre de conciliation et d'arbitrage du Cnosc en matière de référé sportif en date du 07 septembre 2021. » Pour lui, « il est clairement démontré par tous ces faits que nous allons tout droit vers une mascarade électorale fomentée par l'exécutif intérimaire actuel dans l'unique but de se maintenir aux affaires ». Alors question : ne devrait-on pas voir à travers cette dénonciation de Samuel Eto'o Fils une pleurnicherie qui n'a plus sa place, tant la machine est lancée et qu'il faudra faire avec pour déboulonner l'équipe Mbombo Njoya ? Il avait déjà été prévenu par Abdouraman qui n'a cessé de clamer qu'il userait de toute sa hargne pour faire invalider ledit processus électoral.

La Nouvelle